

SCCUQ @

Février 2003 - numéro 21

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

25 ans

dans ce numéro

- MOT DE LA PRÉSIDENTE
- Allocution présentée lors du
brunch de retrouvailles,
le 9 février 2003 Page 1
- ÉDITORIAL
- On ne doit pas revenir
à l'esprit de Munich Page 4
- Un conflit qui s'éternise :
les syndiqués de la Noranda Page 5
- Brunch du 25e anniversaire Page 6
- Le Rapport Bélanger Page 8
- Parlons de la reconnaissance
institutionnelle ! Page 9
- 25 ans - Rappel historique Page 10
- En bref ... Page 12

Le SCCUQ@ est publié par le
Syndicat des chargées et chargés de cours de
l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ)
à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : (514) 987-3495
Télécopieur : (514) 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ :
<http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à
l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Diane Guilbault
Photographe : Pierre Interlino

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

Mot de la présidente

Allocution présentée lors du brunch de retrouvailles, le 9 février 2003

Merci tout le monde d'être là avec nous.

C'est le premier événement officiel de nos célébrations du 25^e anniversaire et il y en aura d'autres tout au long de l'année. Pour le coup d'envoi, nous célébrons notre accréditation par un brunch de retrouvailles des militantes et militants du SCCUQ, de celles et ceux qui ont fait le syndicat tout au long de notre histoire. Alors bienvenue à toutes et à tous les délégués du Conseil syndical, aux membres et ex-membres de l'équipe syndicale et des comités exécutifs des autres syndicats de chargés de cours, aux conseillers syndicaux et à la mobilisation, au président du Conseil Central de Montréal, aux membres du Comité exécutif de la FNEEQ et à Madame la présidente de la CSN.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi mais quand j'assiste à une fête de retrouvailles, la question que je me pose tout le temps est : est-ce que cela a changé ? Il y a des personnes ici qui sont avec nous depuis les débuts du syndicat. D'autres, hélas, nous ont quitté mais nous ne les avons assurément pas oubliées. Mais pour celles et ceux qui ont perdu le contact au fil des ans ou qui sont arrivés récemment, vous vous demandez peut-être si on brasse les mêmes affaires au SCCUQ que v'là 10, 20, 25 ans. J'ai pensé que ça pourrait vous donner de bons sujets de conversation tout à l'heure, de ressortir les contrastes et les similitudes entre différentes époques du SCCUQ.

Je suis donc retournée aux archives, lire les procès-verbaux pour voir de quoi on discutait autour du 9 février pour chacune des trois dernières décennies. Je n'aurai pas le temps de tout vous décrire, mais je vais vous donner quelques points de repères.

Commençons avec la fin des années 1970 et le début des années 1980. Bon, c'était la période des barbus et des poilues du SCCUQ (mes collègues féminines dans la salle vont comprendre de quoi je parle, quand nous ne nous rasions pas, parce que c'était synonyme de féminisme...). À cette époque, les mouvements de gauche étaient très présents dans nos murs et dans nos rangs.

On faisait du bruit !

En février et mars 1980, nous discutons ferme en CS de trois orientations stratégiques pour l'avenir du SCCUQ et la prochaine négociation. Vous allez voir que ces trois orientations sont celles qui ont interpellé le SCCUQ depuis plus de 25 ans.

- La première était la disparition des chargés de cours, en se battant pour des postes de profs qui nous auraient été accordés automatiquement. Ça impliquait la disparition du travail à temps partiel et éventuellement celle du SCCUQ, quand nous serions devenus tour à tour membres du syndicat des professeurs.

- La deuxième orientation visait à assurer un revenu minimum annuel garanti, par un emploi d'enseignant à temps plein, au groupe de chargés de cours en situation de simple emploi. Nous les apparentions à des professeurs enseignants et on les nommera, quelques années plus tard, chargés d'enseignement.

- La troisième orientation visait à revaloriser le travail à temps partiel, en luttant pour de meilleures conditions de travail pour tous les chargés de cours. Aucun privilège. À travail égal salaire égal.

C'est à ce moment, que l'idée d'échelle salariale est présentée pour la première fois, mais elle est rejetée lors des négociations initiales de 1979. Le principe du salaire unique était par la suite confirmé la même année, par la sentence arbitrale.

À cette époque, nous fumions durant les CS et les AG et les membres devaient faire voter des propositions pour qu'on arrête de fumer pendant 30 minutes ! Nous déléguions des représentants du SCCUQ aux CS du SPUQ pour informer les profs et nous mettions sur pied une intersyndicale. Nous tentions aussi de négocier, avec les profs, pour obtenir un affichage interne des nouveaux postes. D'autres sujets qui sont revenus sur le tapis au cours des autres décennies :

- le refus de toute proposition de désaffiliation de l'UQAM du réseau UQ ;

- les statuts et règlements du SCCUQ ;

- les plateaux de la cafétéria qui s'entassaient dans les locaux du syndicat !

Vous voyez donc déjà qu'il y a des choses qui changent et d'autres pas !

Poursuivons notre retour en arrière avec le début des années 1990. C'était la période qu'on pourrait qualifier de tailleurs et vestons (par rapport aux chemises à carreaux, jupes paysannes et bottes de travailleurs de la période poilue), où nous intervenions de plein droit au Conseil d'administration, à la Commission des études, au Conseil supérieur de l'éducation et dans les instances et comités de l'UQAM. Les officines du pouvoir s'ouvraient à nous, grâce à l'intégration.

Nous voulions être reconnus, nous avons fait notre place !

En février 1990, l'échelle salariale renaît de ces cendres et est amenée en CS pour fins de discussion en comité plénier. Le Comité de négociation et les membres privilégieront cependant le maintien du salaire unique. En Exécutif, lors du post-mortem du CS, on se demandait si les débats sur l'échelle salariale étaient légèrement évacués.

Un nouveau type d'action syndicale était mis de l'avant, par notre participation accrue à l'UQAM. L'intégration devenait donc une stratégie prioritaire pour nous, parce qu'elle représentait le pouvoir des membres sur eux-mêmes, par eux-mêmes.

Autre idée nouvelle, pour éliminer les tensions entre l'Exécutif et le Comité de négociation, on avait alors fusionné les deux comités, ce qui avait permis une plus grande cohésion. Nous tentions, avec la partie patronale, une négo mi-raisonnée, mi-traditionnelle. Le SCCUQ se dote aussi d'une nouvelle image, dite moins revancharde, symbolisée par la pomme.



À cette époque, nous avions encore des lunchs fournis par le syndicat dans les assemblées d'unité, les CS et en AG mais nous fumions dorénavant dans les corridors. Nous n'avions plus de délégués aux CS du SPUQ mais nous annoncions, une fois de plus, la mise sur pied d'une intersyndicale uqamienne qui avait été délaissée au début des années 1980. Le SPUQ avait alors à sa tête Monsieur Roch Denis, avec qui nous discutons de l'accès aux postes de profs, et du fameux affichage interne de l'orientation 1.

Nous ressentions le besoin de nous concerter davantage avec les autres syndicats de chargés de cours de la FNEEQ, pour faire face aux administrations universitaires qui se conseillaient pour leur part allégrement. Le tout sur fond de guerre du Golfe et d'augmentation de la taille des groupes-cours.

Terminons ce tour d'horizon avec le début des années 2000. Ce qui nous amène à tout récemment.

En gros on peut dire que c'est le kaléidoscope ! On porte des vestons mais avec des jeans. On a les cheveux longs attachés, les cheveux courts, les cheveux gris, les cheveux teints ou plus de cheveux pantoute ! On s'habille comme on veut, on nous prend comme on est.

Nous sommes là pour rester !

En février 2000, le rattrapage salarial devient le mot d'ordre. L'étude de la rémunération, des tâches et du statut des chargés de cours de Trois-Rivières ayant fait tache d'huile, le Regroupement université en fait son cheval de bataille et le CS du SCCUQ adopte des propositions dans ce sens. On évoque les enveloppes dédiées, la modification des règles de financement, l'équité salariale entre les profs et les chargés de cours. Il y a également intensification du discours partout au Québec sur la reconnaissance des chargés de cours, un thème cher au SCCUQ depuis les années 1980. Nous sortons collectivement de la période des compressions budgétaires en éducation ; tous les espoirs sont permis.

Dans le volet rémunération du projet de renouvellement de la convention, l'échelle salariale devient une des deux hypothèses permettant le rattrapage salarial. Pour la première fois depuis 1987, nous avons frôlé sérieusement la grève. Le 9 février 2001, nous allions porter le chèque au propriétaire pour notre premier mois de loyer du local de grève ! C'était là l'aboutissement normal de la mobilisation des mois précédents et du style de négociation entamée. Ou ça passait, ou ça cassait. Finalement, nous avons obtenu un règlement négocié, qui fut voté en AG la semaine suivante et dans lequel figure pour la première fois une échelle salariale pour les chargés de cours.

Par la suite, on se demandera une fois de plus s'il y a eu réel débat sur cette question. Mais, contrairement à 1990, ce sont les tenants du forfaitaire qui sont déçus cette fois-ci de la tournure des événements. Nous avons consacré la période post-négo aux bilans, au pluriel, de la négociation et à la réforme des structures.

À notre époque, les lunchs ne sont plus fournis par le syndicat dans les réunions syndicales. Désormais nous fumons dehors, ça c'est si on n'a pas encore arrêté de fumer ! Nous expérimentons présentement un protocole d'entente avec les autres syndicats de chargés de cours du Regroupement, autour de la négociation. Nous venons juste de repartir une intersyndicale (et oui) ! et nous multiplions les rencontres bi-latérales avec le SPUQ, encore et toujours sur la question de l'accès aux postes de profs et de l'échec de la clause passerelle. Personne n'ignore que l'ancien président du syndicat des profs est maintenant recteur de l'UQAM ; il explore avec nous la question d'un nouveau statut pour les chargés de cours et nous venons de débiter nos négociations avec l'Université selon une approche par résolution de problèmes. Tout cela sur fond de renouvellement du corps professoral, de développement de l'UQAM, de ZLÉA, de Consulta et de guerre imminente en Irak.

Après trois bonnes décennies de combat, on peut se permettre, le temps d'un brunch syndical, de fêter ensemble et de brasser un peu de nostalgie militante. Ça va nous stimuler à retrousser nos manches de plus belle, pour les luttes à venir. Inquiétez-vous pas, le lunch est fourni ! Il y aura trois services et un bar payant et, au dessert, on vous reviendra pour quelques informations sur les célébrations du 25^e. Pis vous avez le droit de fumer à l'intérieur !

SUZANNE WALSH
Présidente



Photo : Pierre Interlino

On ne doit pas revenir à l'esprit de Munich

Il ne semble plus faire grand doute qu'une nouvelle guerre aura bel et bien lieu. Il demeure encore quelques initiatives pour la retarder provenant notamment de pays européens. Toutefois, les péripéties diplomatiques de la France et de l'Allemagne, par exemple, devraient difficilement réussir à faire infléchir le projet américain de s'en prendre militairement à l'Irak de Saddam Hussein. Le gouvernement canadien semble s'être résigné à suivre cette politique. Alors que les populations civiles s'opposent à cette intervention, pourquoi tant de gouvernements appuient-ils George W. Bush ?

La situation n'est pas sans rappeler celle de la fin des années 30 lorsque les gouvernements européens pressés par leur population cherchaient à réduire les risques de conflits en accédant aux revendications territoriales du chancelier allemand. « Donnons à Hitler ce qu'il veut et nous préserverons la paix » semblait être leur devise. À Munich, les gouvernements anglais et français cédaient aux exigences nazies de démembrement de la Tchécoslovaquie en échange d'une promesse que les revendications territoriales allemandes s'arrêteraient là. L'histoire a montré que ce ne fut pas le cas et que les visées expansionnistes se sont poursuivies.

Aujourd'hui la situation semble plus complexe. Les États-Unis, première puissance mondiale depuis la Deuxième Guerre mondiale, cherchent à étendre leur empire et leur emprise économique sur de plus en plus de pays. Au nom de la « démocratie », le gouvernement américain tente de convaincre la « communauté internationale » à la fois de l'existence d'un empire du mal et des dangers que celui-ci ferait courir à l'univers. Mais c'est aussi au nom de cette même « démocratie » qu'il maintient des relations amicales et des liens commerciaux rentables avec les gouvernements au pouvoir, quels qu'ils soient et quelle que soit leur attitude envers les droits de la personne. C'est aussi au nom de cette même démocratie que le gouvernement américain a forgé de toutes pièces des « événements »

pour intervenir militairement au Cambodge en 1975 ou au Panama en 1987, qu'il a appuyé des coups d'État militaires comme au Chili en 1973. C'est encore au nom de la « démocratie » que ce même gouvernement américain livre une guerre économique (embargo et sanctions) à l'Irak et à Cuba.

Si nous comprenons l'esprit de Munich comme la capitulation des gouvernements devant les ultimatums et les vagues promesses, il est temps de réagir et de s'opposer à toute nouvelle intervention militaire, soutenue ou non par l'ONU. Cette dernière est née d'une tentative d'éviter tout conflit militaire, pas d'en fomenter. Le jeu n'est pas fini. Cette guerre ne doit pas avoir lieu.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

LES MILITANTES DU SCCUQ D'HIER À AUJOURD'HUI 25 ANS DE SOLIDARITÉ

Table ronde
avec des militantes syndicales
féministes
de la FNEEQ, du SCCUQ,
du collectif D'Abord solidaires
ainsi que d'autres

VENEZ NOMBREUSES
Le vendredi 7 mars 2003 à 17h00
À la Salle des Boiseries,
(Pavillon Judith-Jasmin, J-2805)

Cocktail et buffet suivront

UN CONFLIT QUI S'ÉTERNISE : LES SYNDIQUÉS DE LA NORANDA

Depuis l'ouverture de la mine en 1926, les travailleurs de la Noranda Mines ont été contraints de mener plusieurs batailles pour améliorer leurs conditions de travail et faire reconnaître leur organisation syndicale. Parmi ces luttes, celles de 1934 demeure célèbre dans l'histoire du Québec. « La grève des fros » est menée par des travailleurs, pour la plupart immigrants, membres de la *Mine Workers Union of Canada*, affiliée à la *Workers Unity League*. La Noranda congédiera des centaines de ces travailleurs.

Après quelques années de patience, les travailleurs s'organisent dans un nouveau syndicat ; celui des *United Mine Mills and Smelter Union*. Bien qu'officiellement reconnu comme unique agent syndical, le syndicat se bute à une fin de non recevoir sur les clauses de retenue syndicale à la source,

d'adhésion syndicale obligatoire et de présence syndicale sur les lieux de travail. Après la signature d'une convention en 1945, le syndicat ne réussira pas à renégocier une nouvelle entente malgré une grève de plus de 12 semaines. Pour la première fois au Canada, les policiers utilisent des gaz lacrymogènes durant ce conflit.

Au début des années 50, les Métallos prennent la relève des Mine Mills que la défaite de 1946 avait éliminés d'Abitibi. Malgré une reconnaissance légale, la Noranda veut sortir les Métallos de l'industrie minière. Elle laisse traîner les négociations en longueur, tente toutes les manœuvres pour diviser le syndicat, comme des propositions individuelles aux mineurs. Elle utilise tout l'arsenal juridique à sa disposition, dont l'injonction interdisant le piquetage. S'ensuit une nouvelle grève de six mois. La Noranda ne réussira

pas à sortir les Métallos comme elle l'avait fait avec les Mine Mills mais refuse toute concession sur la retenue syndicale, le plan de pension et la réorganisation du service médical.

Aujourd'hui, la lutte demeure de mise à la fonderie Horne de Noranda. La compagnie cherche encore à faire reculer les conditions des syndiqués, membres du Syndicat des travailleurs de la mine Noranda (CSN).

Au cœur du conflit : la sous-traitance et le recours abusif

qu'en fait la Noranda, tant dans l'entretien de la machinerie qu'à la production. Autre enjeu majeur : la santé des travailleurs. Ceux-ci sont exposés à l'intoxication au b é r y l l i u m . Cette maladie qui s'attaque d'abord aux poumons est a c t u e l l e m e n t

incurable. Des poursuites ont été déposées parce que la compagnie n'avait pas averti les travailleurs. La compagnie aurait pu installer des dépoussiéreurs mais a jugé l'opération trop coûteuse.

Dans ce contexte, les travailleurs ont déclenché la grève le 18 juin dernier. Depuis, une injonction limite le nombre de grévistes à 6 par lieu de piquetage et la Noranda a embauché une compagnie de fiers-à-bras pour intimider les grévistes. De plus, la Noranda effectue des tests dans le dessein de détourner une partie de la production vers des usines ontariennes.

Le conflit est loin d'être terminé. Après 25 semaines de grève, la situation semble bloquée. Les enjeux sont fondamentaux tant pour ces travailleurs que pour l'ensemble du mouvement syndical.

BERNARD DANSEREAU

Vice-président à l'information

PHOTOS DU BRUNCH

Dans le cadre de la commémoration de son 25e anniversaire, le SCCUQ organisait, le dimanche 9 février 2003, un brunch retrouvailles des équipes syndicales. Ces quelques photos donnent une idée de cette fête particulièrement appréciée. Une ancienne militante est même venue de Colombie pour y participer. Tout au long de l'année, d'autres activités souligneront cet anniversaire.



D'une présidence à l'autre.
Première rangée de gauche à droite :
Langis Madgin, Muriel Binette,
Suzanne Walsh, Nadine Pirotte,
Jocelyn Chamard.
Seconde rangée : Marie-Claire
Chouinard, Diane Lamoureux,
Stéphane Giraldeau, Robert Sweeny.
Dernière rangée : Marc Choko,
François Blanchard et Luc Favreau

Un aperçu de la salle (J-M100)
lors du brunch



Une partie des militantes et
militants à l'Agora, avant le brunch

DU 25^E ANNIVERSAIRE

Une partie des militantes et militants avant le brunch



Les 25 ans de service de Monique Bouchard, au secrétariat du SCCUQ, ont été soulignés

À la table des invités, remarquons François Cyr (FNEEQ), Carolyne Senneville (FNEEQ), Pierre Patry (Président de la FNEEQ), Suzanne Walsh (Présidente du SCCUQ), Claudette Carbonneau (Présidente de la CSN) et Arthur Sandborn (Président du CCMM)



Parmi les militantes et militants de la première heure qui se sont déplacés, soulignons la présence de Denise Côté, Christiane Malet, Étienne Côté Poluck, Denise Beaudoin (venant directement de Colombie), Marie-Christiane Carrier et Diane Lamoureux

Communiqué à l'ensemble de la collectivité universitaire

Le 30 janvier 2003

Le Rapport Bélanger : présentation sur la place publique, mais absence de débat au sein de la collectivité de l'UQAM

Au début de l'automne dernier, la Commission des études recevait le rapport du Groupe de travail sur l'intégration des étudiantes et des étudiants non francophones à l'UQAM et sur la langue d'enseignement intitulé *L'UQAM, université francophone québécoise à vocation internationale*. Ce rapport, désigné comme le Rapport Bélanger, du nom du président du Groupe de travail, le professeur Paul Bélanger du Département des sciences de l'éducation, constitue, au dire même du recteur Roch Denis, « *la matière première pour la politique de la langue à venir* » (procès-verbal de la réunion de la Commission des études du 19 novembre 2002). D'ailleurs, dès septembre, le recteur invitait la collectivité à centrer la discussion sur cette politique (à venir) et non sur le rapport lui-même.

Or, le Rapport Bélanger, à l'initiative de la Direction de l'Université, fait l'objet de présentations officielles sur la place publique sans qu'aucun débat spécifique n'ait préalablement eu lieu au sein de la collectivité de l'UQAM et de ses instances. Une telle présentation, en date du 16 janvier dernier, s'est récemment déroulée auprès de représentants des communautés culturelles et du ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration.

Le SCCUQ, le SEUQAM et le SPUQ déplorent le processus actuel qui, à travers des opérations de relations publiques, vise à présenter certaines des recommandations du rapport, alors que le débat à l'interne n'a pas eu lieu. On laisse ainsi entendre, et les médias y font largement écho, que l'UQAM s'est dotée d'une nouvelle politique en matière de langue, politique qui correspondrait aux

recommandations du Rapport Bélanger. Or, ce n'est pas le cas, et certaines de ses recommandations sont loin de faire consensus.

Pour l'heure, deux orientations nous apparaissent constituer des points de convergence : l'opportunité d'assurer une meilleure intégration d'étudiantes et d'étudiants non francophones à l'UQAM ; la nécessité d'améliorer de façon continue la qualité de la langue française de l'ensemble des étudiantes et étudiants, et celle des membres des autres composantes de l'Université. Ces orientations doivent s'articuler à l'affirmation d'un principe fondamental : dans une université francophone, il ne peut y avoir qu'une seule langue d'enseignement et de travail, le français.

La Direction de l'Université doit reconnaître la pertinence de cesser toute opération de relations publiques entourant le Rapport Bélanger et s'engager à soumettre dans les meilleurs délais une politique sur la langue, qui devra être largement débattue au sein de la collectivité de l'UQAM. Entre-temps, pour éviter toute confusion entre les recommandations d'un groupe de travail et la position officielle de l'Université et pour que se poursuive un débat sur les véritables enjeux de cette question, nous attendons de la Direction qu'elle exprime clairement les principes qui la guideront dans l'élaboration d'une politique institutionnelle en matière de langue.

Suzanne Walsh, présidente, pour le Comité exécutif du SCCUQ

Liette Garceau, présidente, pour le Comité exécutif du SEUQAM

Marc Lagana, président, pour le Comité exécutif du SPUQ

Parlons de la reconnaissance institutionnelle !

L'UQAM a 35 ans, le SCCUQ a 25 ans et nous vivons toujours le même combat de la reconnaissance institutionnelle des chargées, chargés de cours, car ceux-ci n'accepteront jamais d'être considérés comme travailleuses, travailleurs à bon marché et jetables après usage. Vingt-cinq ans de lutte syndicale acharnée pour obtenir la reconnaissance institutionnelle, des milliers de bacheliers formés, plus de mille projets d'intégration accomplis pour améliorer la qualité de l'enseignement à l'UQAM, pour réviser des programmes qui n'ont pas encore changé la mentalité universitaire à l'égard des chargés de cours, enseignants universitaires.

Pour souligner la participation « au développement de notre institution », l'Université a envoyé aux employées, employés ayant 25 ans de service une belle lettre de remerciements et un stylo dans une boîte en plastique. La démarche est évidemment louable, car c'est une forme de reconnaissance pour le travail accompli. Certains de mes collègues, chargés de cours, ont également reçu cette forme de reconnaissance institutionnelle.

Les réactions des heureux gagnants sont diverses : certains parmi eux disent que l'UQAM a enfin compris leur apport dans le travail collectif de l'institution. Pour d'autres, cette forme de reconnaissance factice laisse un goût amer. C'est le cas d'une chargée de cours mourant du cancer dans la précarité totale ayant reçu cette forme de reconnaissance *en plastique* de la part

de l'Alma Mater, *ce royaume de l'indifférence institutionnelle* à l'égard des chargés de cours.

Soyons sérieux, il devrait y avoir dans une université d'autres formes de reconnaissance institutionnelle, plus humaine et moins artificielle. D'une part, il faut véritablement admettre qu'il existe dans les universités québécoises un corps enseignant qui dispense 50 % des cours au premier cycle et accomplit toutes les tâches nécessaires liées à cette profession : l'enseignement, l'encadrement des étudiantes, étudiants et les stages. D'autre part, la reconnaissance des chargées, chargés de cours devrait passer par une réelle application de la clause passerelle, en donnant aux chargés de cours une priorité d'embauche aux postes de professeurs. Il est temps que cette clause devienne une véritable *clause-passerelle* et cesse d'être une *clause-foutaise*.

Personnellement, la seule reconnaissance que j'ai obtenu en 10 ans de carrière de chargée de cours à l'UQAM vient des étudiantes et étudiants. Merci, à mes étudiantes et étudiants ! Votre reconnaissance de mon travail m'a permis de maintenir cette flamme sacrée pour l'enseignement universitaire, le métier que j'aime infiniment et pour lequel j'estime avoir la vocation.

YVETTE PODKHLEBNIK

*Chargée de cours au département des Sciences de la terre et de l'atmosphère
et agente des relations de travail, SCCUQ*

Formation du Comité mob-info

Les négociations pour le renouvellement de notre convention collective se déroulent actuellement. C'est pourquoi le Comité mob-info a été formé. Il est composé de Marcel Bernier, Pierre Chapleau, Bernard Dansereau, Christiane Malet, Louise Samson, Francine St-Hilaire ainsi que de notre sympathique conseiller de la CSN, Roger Poudrette.

25 ans

RAPPEL HISTORIQUE

1978-2003 : Le SCCUQ a 25 ans

Obtenir une accréditation syndicale permettait aux chargées et chargés de cours de pouvoir négocier les conditions de travail et les salaires avec l'Université. Mais avant d'en arriver à ce point, une question devait être réglée, soit celle du type de syndicat voulu par l'ensemble des membres. Ce ne fut pas une question simple ni facile. Le débat dura plusieurs mois. À la fin de ce processus, la décision fut prise de former un syndicat indépendant du SPUQ. Pour la première fois en Amérique du Nord, des chargés de cours allaient se doter d'une organisation syndicale autonome.

Nadine Pirotte, une des pionnières du SCCUQ, rappelle les éléments de ce débat dans un texte *La Syndicalisation des chargés de cours de l'UQAM - La phase de l'organisation*, paru dans le SCCUQ-INFO de mai 1980. Nous en reproduisons ici les principaux extraits.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

Le type de syndicat que nous voulons

Regroupement des chargés de cours

Un premier noyau de militants se forma (chargés de cours d'histoire et de sociologie) et élaborait un début d'analyse sur la condition des chargés de cours de l'UQAM. C'était une des premières fois qu'on analysait le « phénomène chargé de cours » non en termes de travailleurs vivant des conditions de travail inadmissibles (ce qui ne nous empêchait pas de voir l'incidence de nos conditions de travail sur les conditions d'études des étudiants).

Une première assemblée générale permit d'élargir le premier noyau et forma un comité plus représentatif de l'ensemble. L'« Assemblée » donna pour mandat au nouveau comité d'étudier la forme d'organisation la plus efficace pour faire valoir nos droits.

Syndicat autonome ou intégré au SPUQ

Ce fut la première discussion. Au-delà d'une certaine méfiance à l'égard du SPUQ, au-delà d'une certaine animosité envers les professeurs dont l'attitude se situait à la limite du paternalisme et du « petit boss », le comité des chargés de cours reconnut que le SPUQ n'avait jamais dans le passé manifesté d'intentions d'intégrer les chargés de cours dans son syndicat. Il n'était pas question pour nous d'attendre la « bonne volonté » d'un tiers pour s'organiser. La meilleure forme d'organisation était donc le syndicat « autonome ».

Un autre point qui venait renforcer notre position était l'expérience des Cégeps où même si professeurs et chargés de cours font partie du même syndicat, les conditions de ces derniers ne sont pas prises en considération.

Ce choix quasi unanime n'était pas considéré comme définitif. Une future fusion des deux groupes demeurait envisageable. En clair, c'est d'une part une raison technique, l'accréditation du SPUQ qui exclut nommément les chargés de cours (le SPUQ devait donc dans les délais prévus par le Code du travail demander une modification de son accréditation) et une raison historique tenant de la pratique concrète des chargés de cours dans leurs départements (droit de gérance de l'assemblée départementale sur l'engagement et le réengagement des chargés de cours, attitudes souvent méprisantes de certains professeurs, désintéressement de la condition objective des chargés de cours) qui explique la volonté « autonomiste » des chargés de cours.

On ne considérait pas qu'il y avait entre les deux groupes des intérêts antagoniques qui excluaient structurellement une éventuelle intégration. Mais nous envisageons cette fusion dans un contexte où les chargés de cours auraient gagné des acquis importants dans une future négociation avec l'UQAM et dans un contexte où les positions syndicales du SPUQ permettraient une discussion « d'égal à égal ».

Rapports et coordination avec le SPUQ

Les chargés de cours ont tenu, dès le début de leur organisation, à établir des liens étroits avec les professeurs au sujet de la forme de leur syndicat et des revendications qu'ils mettaient de l'avant (plate-forme minimale).

Le SPUQ avait suggéré une forme de syndicat à deux sections (proposition Louis Gill). Mais cette forme de syndicat ne donnait pas de garanties claires quant à l'indépendance des chargés de cours qui risquaient de demeurer inféodés au SPUQ (surtout en ce qui concerne la négociation et les moyens d'action). L'assemblée générale du SPUQ appuya cependant la syndicalisation des chargés de cours dans la forme qu'on avait choisie.

Le fait d'appartenir à la même centrale syndicale (nous avons choisi la CSN entre autres raisons pour favoriser le lien entre SPUQ et chargés de cours), de se battre contre la même administration, de reconnaître la nécessité de coordonner nos luttes et nos revendications semblait assurer un minimum « d'harmonie » entre les deux groupes.

Dans les faits les choses ne se sont pas passées aussi simplement. De nombreuses réunions eurent lieu entre les deux groupes. Deux questions surtout posaient problèmes.

1. La revendication des professeurs concernant la diminution du nombre de chargés de cours n'entraîne-t-elle pas en contradiction avec notre syndicalisation ?

2. La syndicalisation n'allait-elle pas institutionnaliser la catégorie de chargé de cours et par là donner un prétexte de plus à l'administration pour refuser d'ouvrir des postes réguliers.

Diminution et institutionnalisation des chargés de cours

Pour ce qui est de la première question, notre point de vue était clair. On peut dire qu'à la limite, les chargés de cours étaient d'accord avec la disparition complète de cette catégorie d'enseignants, exploités à tout point de vue. Nous étions d'accord également avec son corollaire immédiat : le remplacement des postes de chargés de cours par des postes de professeurs réguliers. Cependant, et c'est là qu'on rejoint la 2^e question, il aurait été naïf de penser que la diminution massive des chargés de cours était possible dans le contexte général de la crise économique qui, à l'Université du Québec, prenait la forme de la Réforme Després. Les chargés de cours étaient rentables non seulement économiquement (l'économie qu'ils représentent par rapport à l'engagement des professeurs permanents) mais aussi politiquement (en tant que travailleurs non-organisés, avec tout ce que ça implique, y compris la division avec les professeurs syndiqués).

Il nous semblait évident que l'institutionnalisation était déjà faite par l'administration et que notre syndicalisation pouvait au contraire freiner (dans une certaine mesure) ce processus. Il nous semblait aussi primordial et c'était l'aspect principal de notre lutte, d'assurer tout de suite aux chargés de cours des conditions de travail décentes (salaire, bénéfices marginaux, engagement non-arbitraire), que cette lutte devait se faire immédiatement et que seul un syndicat permettait de revendiquer nos droits.

Nous envisageons également à plus long terme une lutte commune professeurs-chargés de cours visant à forcer l'administration de l'UQAM à engager plus de professeurs réguliers et à donner priorité d'engagement aux chargés de cours (en fixant conjointement les modalités de passage d'une catégorie à l'autre).

En bref . . .

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION À L'UdeM

L'Assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal a entériné, à une très forte majorité le 2 février dernier, une prolongation de la durée de la convention en vigueur ainsi que le mécanisme de négociation continue. La décision des membres donnait suite à une entente entre le Comité de négociation continue, avec l'aval du Comité exécutif et les représentants de l'Université.

L'échéance de la nouvelle convention est maintenant fixée au 31 août 2006. Pour accomplir son mandat, le Comité se voit octroyer par l'Université un montant équivalent à neuf cours de trois crédits par année civile. Le Comité de négociation continue est dorénavant formé de Chantal Gamache, Charles Overy et Francis Lagacé.

LA FNEEQ NÉGOCIE UNE ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Juste avant les fêtes de Noël, la FNEEQ a conclu une entente avec le gouvernement qui reconnaît le diplôme de maîtrise et réaffirme le maintien du diplôme de doctorat aux fins de la rémunération. Cette entente reconnaît le caractère distinct de l'enseignement collégial, faisant de celui-ci une partie intégrante de l'enseignement supérieur. La FNEEQ représente 14 000 membres dans 34 cégeps, soit environ 65 % du personnel enseignant des collèges. L'entente prévoit l'injection de 50 millions \$ dans la masse salariale. Les enseignantes et enseignants devront se prononcer sur cette entente.

SAUT DE PUCE À LONGUEUIL

Notre camarade Marie-Claude Audet a décidément apprécié la bouffe d'hôpital puisqu'elle s'y est prélassée quelques jours à la suite d'une légère intervention chirurgicale. Beaucoup d'entre nous connaissons Marie-Claude qui œuvre au Comité des agentes et agents de relations de travail depuis plusieurs années.

HOMMAGE À SERGES GAGNON

Dimanche dernier des centaines de militantes et militants se retrouvaient pour commémorer les 25 ans du SCCUQ. Tous n'étaient malheureusement pas présents. Il manquait notamment Serges Gagnon, qui en 1976, faisait partie des premiers militants à croire en l'existence d'un syndicat de chargées et chargés de cours. Depuis, Serges est devenu professeur à l'École de design. Il est décédé en janvier dernier.

D'ABORD SOLIDAIRES

Un collectif vient d'être formé à l'initiative de Françoise David en vue des prochaines élections provinciales. Le collectif *D'abord solidaires* interpellera les principaux partis politiques sur leurs orientations tactiques et stratégiques. Le collectif, qui se veut non partisan, interpelle la population à réfléchir aux principaux enjeux de société en cause. Pour plus d'informations : info@dabordsolidaires.ca

FÉVRIER : LE MOIS DES REÉR

Le FondAction CSN pour la coopération et l'emploi, c'est :

- une façon de soutenir et de développer l'emploi au Québec
- un moyen facile de se constituer une rente de retraite
- un outil qui procure des avantages fiscaux intéressants.

Éviter donc la cohue en souscrivant sur place, ici à l'UQAM les

**Mercredi 19 février
Jeudi 20 février et
Vendredi 21 février 2003
de 13h00 à 18h00
au kiosque du FondAction
dans le corridor, dos au Bureauphile**

Assurance médicaments

Nous vous rappelons que l'Université assume **50 %** des coûts de primes d'assurance médicaments.

Les primes d'assurance ont diminué par rapport à l'année passée et à partir du **1^{er} janvier 2003** elles sont :

| Plan | Prime annuelle | Montant annuel déboursé par chargé(e) de cours | Franchise |
|------------|----------------|--|-----------|
| Familial | \$598.79 | \$299.40 | \$200 |
| Individuel | \$298.40 | \$149.70 | \$100 |